



PRÉFECTURE DE LA RÉGION LANGUEDOC ROUSSILLON

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES D'UN PROJET SUR LES SITES NATURA2000
À L'ATTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE**



Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 et quelle est l'importance de cette incidence ?

Il fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure, sans réaliser une étude approfondie, à l'absence d'incidence significative sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000.

Attention : en cas de doute sur l'importance des incidences du projet, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

*Le formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé n'est pas connu.*

*Ce document permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise si le dossier est complet ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Il concerne tout type de projet : travaux, aménagements, manifestation, intervention en milieu naturel.

Intitulé du projet : SALINS DE LA PALME

Coordonnées du porteur de projet :

Maître d'ouvrage : [GENERALE DU SOLAIRE](#)

Nom et prénom de la personne référente : [Guillaume CASTELLAZZI](#)

Commune et département : [34130 MAUGUIO, Hérault](#)

Adresse : [230 rue Saint-Exupéry 34130 MAUGUIO](#)

Téléphone : [06 25 46 59 58](#)

Fax : [04 56 80 91 07](#)

Email : guillaume.castellazzi@gdsolaire.com

1 Description du projet

Joindre si nécessaire, une description détaillée du projet sur papier libre.

Nature du projet

Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : constructions, manifestation sportive, défrichements, etc.) :

Construction d'un hangar destiné au stockage, séchage et conditionnement du sel issu des salins de La Palme. Le hangar disposera d'une couverture photovoltaïque.

Localisation

(Département, commune, lieu-dit) :

Lieu-dit « Le Salin » 11480 La Palme.

Étendue du projet

Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

1. la zone d'implantation du projet

Définir les emprises au sol temporaires et permanentes de l'implantation du projet en précisant les surfaces et/ou la longueur :

Le projet de construction s'étend sur une surface de 33 000 m², qui correspond à l'emprise au sol du hangar de stockage.



Pour les manifestations, préciser en plus le nombre de personnes attendues (participants et spectateurs) :

RAS

2. les travaux connexes

Définir les aménagements connexes (exemples : voiries et réseaux, parking, zone de stockage, débroussaillage etc.) :

RAS

3. la zone d'influence plus large

Pour définir la zone sur laquelle le projet peut avoir une influence plus large, préciser s'il y a :

- ☐ rejets en milieu aquatique
- X pollutions => en phase travaux
- X poussières => en phase travaux + exploitation
- X bruits => en phase travaux + exploitation
- ☐ éclairages nocturnes
- X déchets => en phase travaux
- X piétinements => en phase travaux + exploitation
- ☐ autres :

Commentaires :

Les influences du projet sont essentiellement liées à la phase travaux qui s'étalera sur environ 6 mois.

Fournir une carte de la zone d'influence

Durée prévisible et période envisagée du projet

- Date de début : 2019
- Date de fin : Exploitation du bâtiment prévue sur une très longue durée (> 40 ans).
- Préciser si les activités sont :
 - X diurnes
 - ☐ nocturnes
 - ☐ ponctuelles
 - X régulières (préciser la fréquence) : quotidiennes

Commentaires :

Le projet se décompose en deux phases :

1- Phase travaux : prévue sur une période de 6 mois. Cette phase nécessitera une activité quotidienne et diurne pour réaliser la construction du bâtiment.

2- Phase exploitation : une fois le bâtiment rendu opérationnel, la phase exploitation débutera, avec une activité quotidienne et diurne articulé essentiellement autour du déchargement des récoltes de sel provenant du salin.

Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet :

Le coût global du projet est d'environ 10 M€

Nom et numéro du ou des sites directive Habitats et Oiseaux concernés

Pour trouver le ou les sites concernés par le projet, consulter le site de la DREAL Languedoc Roussillon.

Le projet est situé dans le périmètre de deux sites Natura 2000 :

1- ZPS « Etang de la Palme » - FR9112006

2- ZSC « Complexe lagunaire de La Palme » - FR9101441

S'il y a une incidence potentielle à distance, préciser la distance entre le projet et le site Natura 2000 concerné :

RAS

Cartographie

Pièces à joindre :

- Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000
- Plan de masse, plan cadastral
- Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet
- Tracé du parcours sur une carte lisible au 1/25 000 pour les manifestations sportives, Localiser le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accès

2 État des lieux écologique

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition des incidences du projet sur le patrimoine naturel.

Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, et joindre éventuellement une cartographie de localisation des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).

TABLEAU DES MILIEUX NATURELS :

Ce tableau fait référence à des types d'occupation du sol.

TYPE DE MILIEUX NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse		
	pelouse semi-boisée		
	lande		
	garrigue / maquis		
	autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux		
	forêt de feuillus		
	forêt mixte		
	plantation		
	autre :		
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
Zones humides	cours d'eau		
	fossé		
	étang		
	mare		
	prairie humide		
	roselière		
	tourbière		
	gravière		
	autre :		

Milieux littoraux et marins	lagunes		
	plages et bancs de sables		
	herbiers		
	falaises et récifs		
	grottes		
	autre : Zone rudérale	X	
Autre type de milieu			

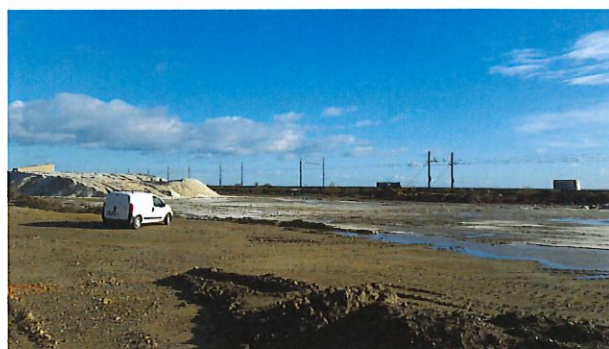
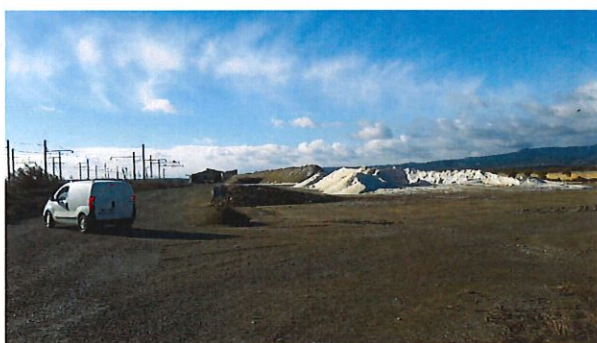


TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) qui est le document de référence de chaque site,

NOM ET CODE DES HABITATS LISTES SUR LE FSD	Cochez si le projet a une incidence sur l'habitat	Commentaires
1150 – Lagunes côtières		
1210 – Végétation annuelle des laissés de mer		
1420 – Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques		
1510 – Steppes salées méditerranéennes		
2110 – Dunes mobiles embryonnaires		
2230 – Dunes avec pelouses des malcolmietalia		

Commentaire : Le projet sera implanté sur une zone rudérale du site. Il ne portera donc pas d'atteinte sur les habitats listés ci-dessus.
L'ensemble des habitats du site ont été recensés dans le cadre d'une évaluation environnementale réalisée en 2012 par ECO-MED. Voir carte ci-après.



Description des habitats

Intitulé [Code CORINE Biotopes]

- Fourrés des prés salés (hygro-halophiles) [15.6]
- Plages de sable sans végétation [16.11]
- Lagunes côtières [21 x 23.211 x 23.212]
- Eaux saumâtres ou salées sans végétation [23.1]
- Fourrés de tamaris [44.813]
- Voie de chemin de fer [84.43]
- Bâtiments [86.2]
- Zones rudérales [87.2]
- Voies de communication [87.2]
- Salines [89.12]
- Canal [89.22]

Zone d'étude



Sources : Salins de La Palme / D. JUINO - J. VOLANT - ECO-MED 2012
Fond : BDORTHO©IGN 2008
Réalisation : SR - ECO-MED 2013

0 200 400
Mètres

TABEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

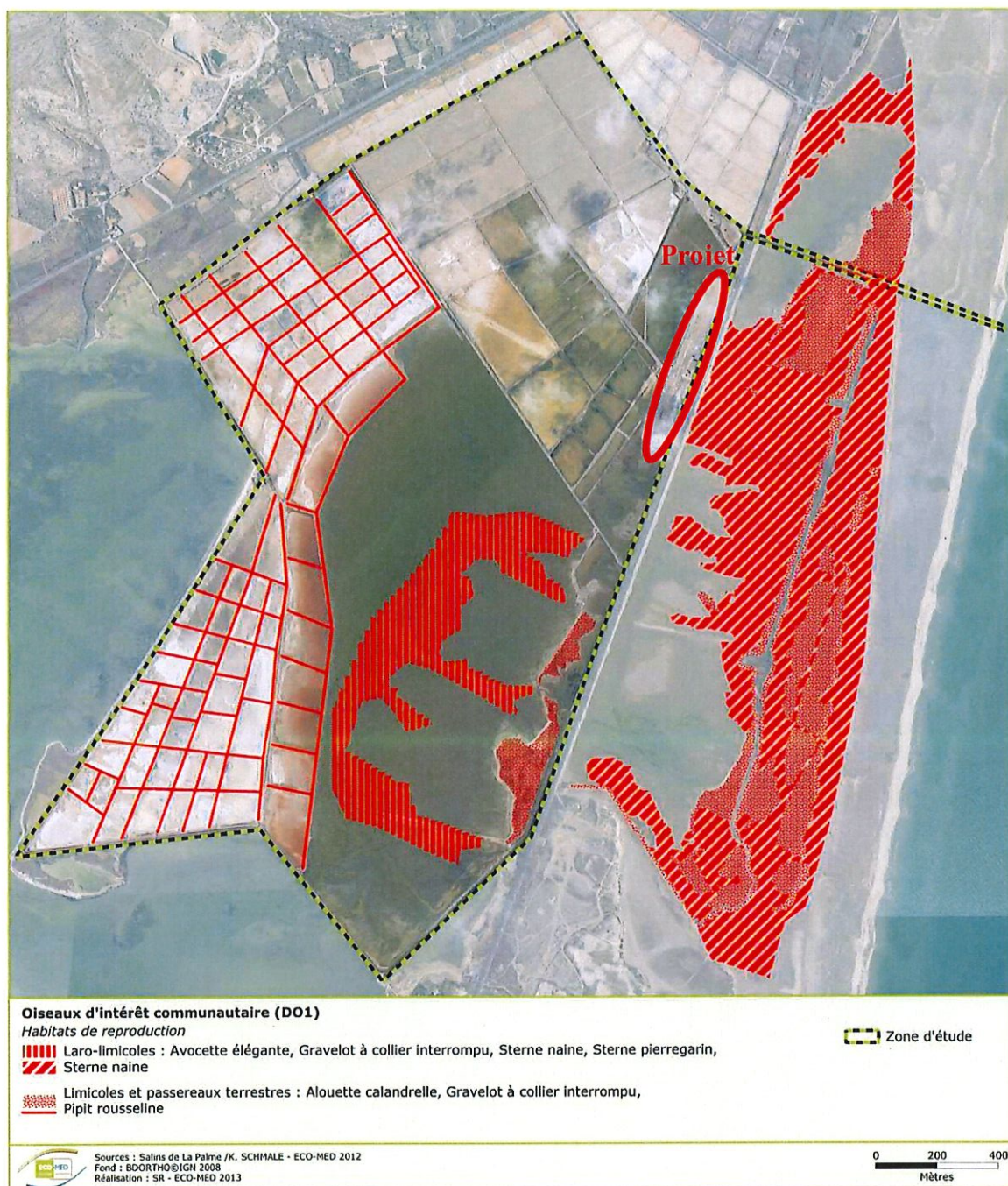
Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le le Formulaire Standard de Données (FSD).

GROUPES D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations <i>(préciser éventuellement le nombre d'individus)</i>
Plantes			
Oiseaux	A379 Emberiza hortulana A022 Ixobrychus minutus A035 Phoenicopterus ruber A131 Himantopus himantopus A132 Recurvirostra avosetta A138 Charadrius alexandrinus A193 Sterna hirundo A195 Sterna albifrons A243 Calandrella brachydactyla A245 Galerida theklae		
Mammifères	1303 Rhinolophus hipposideros 1304 Rhinolophus ferrumequinum 1307 Myotis blythii 1310 Miniopterus schreibersii 1321 Myotis emarginatus		
Amphibiens			
Reptiles			
Insectes			
Poissons			
Crustacés			

Commentaire : L'évaluation environnementale réalisée en 2012 par ECO-MED sur le site du Salin a permis de démontrer qu'aucune espèce de faune d'intérêt communautaire ne fréquente l'emprise du projet. Voir les 3 cartes ci-après.



Carte : Localisation des enjeux floristiques dans la zone d'étude



Carte : Localisation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire et migratrices



Carte : Localisation des enjeux chiroptérologiques

Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez-vous consultés ?	DREAL Occitanie, INPN
Quels sont les contacts pris ?	Bureau d'étude ECO-MED
Quels documents avez-vous consultés ?	FSD des sites Natura 2000 concernés par le projet. Etude d'impact réalisée dans le cadre de la demande de concession du Salin de la Palme, réalisée en 2013.

Si vous avez réalisé des prospections de terrains, préciser le nombre de passage, les dates des relevés et les protocoles utilisés :

cf rapport d'évaluation appropriée des incidences site Natura 2000 d'ECO-MED.

3 Analyse des incidences du projet

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

- Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) :

Compte tenu de la carte recensant la répartition des habitats sur le site du Salin qui figure en page 8, nous sommes en mesure d'affirmer que le projet n'engendrera pas de destruction ou de détérioration d'habitats d'intérêt communautaire. L'emprise du projet est en effet localisée sur une zone rudérale, apparentée à une friche industrielle.

- Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (nom de l'espèce et nombre d'individus) :

Compte tenu des cartes recensant la présence des différentes espèces sur le site du Salin qui figurent en pages 10, 11 et 12, nous sommes en mesure d'affirmer que le projet n'engendrera pas de destruction d'espèce d'intérêt communautaire.

- Dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire ou perturbation de leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) en précisant le nom de l'espèce et le nombre d'individus :

Nous pouvons considérer que le projet n'engendrera pas de dérangement ou de perturbation vis-à-vis des espèces animales. L'emprise du projet, qui jouxte la voie ferrée existante, est en effet assez isolée des zones à enjeux fréquentées par les espèces animales.

De plus, le territoire potentiel de chasse des chiroptères apparaît suffisamment conséquent pour que le projet n'occasionne pas dérangement.

- Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux...) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés :

/

Argumentaire des raisons pour lesquelles le projet a ou n'a pas d'incidences sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :

Les prospections de terrain réalisées en 2012/2013 ont démontré qu'aucune espèce d'intérêt communautaire ne fréquente l'emprise foncière du présent projet. Il en est de même pour les habitats.

Cela est essentiellement justifié par le fait que le terrain se situe sur une zone rudérale, apparentée à une friche industrielle. De surcroît, nous notons que l'emprise du projet est bordée, sur toute une longueur, par une voie ferrée en service.

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'exemple : le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- une surface non négligeable d'un habitat d'intérêt communautaire est détruite ou dégradée,
- une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée de façon non négligeable dans son cycle vital.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

☒ **NON**

☐ **OUI** dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

Le : 16/06/2017

A : MAUGUÏO

Guillaume CASTELLAZZI



Nom et signature :

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/documents-de-communication-r900.html>

- Information cartographique **CARMEN** :

Sur le site internet de la DREAL :

http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map

- Dans les **fiches de sites région Languedoc-Roussillon** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/documents-d-objectifs-docob-r877.html>

- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Auprès de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r570.html>

- Auprès de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :